

## **REUNION D'INFORMATION**

### **ADMISSION POST-BAC 2018 : PARCOURSUP**

#### **Notes aux élèves des classes de terminales Générales, Technologiques et Professionnelles**

**FORMULEZ VOS VŒUX DU LUNDI 22 JANVIER AU MARDI 13 MARS 2018,**  
**Un dossier bien renseigné multipliera vos chances d'obtenir le vœu souhaité.**

Le portail UNIQUE des inscriptions PARCOURSUP est ouvert depuis le :

➤ **22 JANVIER 2018**

Il fermera le **MARDI 13 MARS 2018**.

Comme chaque année, afin de vous aider à gérer au mieux vos dossiers et répondre à vos questions, vous êtes tous conviés, accompagnés de vos parents à la réunion d'information qui se tiendra le

**Samedi 24 février 2018 à 10h00**

**Au REFECTOIRE du LYCEE DU FRANCOIS**

**Compte tenu de l'enjeu, votre présence est indispensable, voire obligatoire car aucune autre rencontre de ce type n'est prévue après cette date.**

*La Proviseure-Adjointe  
Nadiège CLOVIS*

<http://www.parcoursup.fr> le **portail unique** pour votre inscription, est ouvert depuis le 22 janvier 2018.

**Quelles que soient les études envisagées, vous devez constituer votre dossier unique VIA INTERNET.**

#### **SONT EXIGES POUR VOTRE INSCRIPTION :**

- Une **adresse électronique valide** à maintenir à jour
- Votre **N° INE / BEA** (10 chiffres+1 lettre)
- Votre **relevé de notes aux épreuves** anticipées du baccalauréat ou (**le relevé de notes du baccalauréat, les bulletins de 1<sup>ère</sup> et terminale POUR LES REDOUBLANTS**).
- L'**avis d'imposition 2017 (revenu 2016) ou avis 2016 (revenu 2015)**, pour une simulation de l'attribution éventuelle d'une bourse sur critères sociaux.

**NB : Validez vos vœux avant le MARDI 13 MARS et imprimez vos dossiers.**

#### **DOSSIER DE BOURSE ET DE LOGEMENT**

La demande de logement et de bourse (dossier unique) est constituée dès la validation de votre inscription sur PARCOURSUP. Le dossier devra être impérativement complété sur le portail [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)